

www.portdeguyane.fr

Rapport d'Activité
2 0 1 3



Grand Port Maritime
Guyane

Port de l'Europe, au carrefour des Amériques

Sommaire



Editorial

P3

- L'année de la réforme

Situation géographique

P4

- Le GPM-Guyane

Réforme portuaire

P5

- Le GPM-Guyane, un interlocuteur unique
- Les dates-clés

Gouvernance

P6

- Le Conseil de Surveillance
- Le Directoire
- Le Conseil de Développement

Rythmes et Activités

P9

- Le trafic portuaire
- Les relations commerciales
- L'exploitation
- Les travaux
- La sûreté et la sécurité
- La stratégie d'aménagement et de développement

Bilan financier

P15

- Les chiffres-clés
- Le Comité d'audit

Ressources Humaines

P16

- L'organigramme
- Le dialogue social
- Les formations

Événements

P19

- La Commission des ports d'Outre-mer
- Les rencontres institutionnelles
- Les visites portuaires
- Les réunions du Personnel

Communication

P20

- Le Logo
- Le site internet
- Le film vidéo
- Les publications

Annexes

P22

- Délibérations du Conseil de Surveillance
- Délibérations du Conseil de Développement
- Liste des marchés attribués en 2013



Philippe Lemoine,
Président du Directoire,
Directeur Général

Editorial

L'année de la réforme

2013 fut l'année de la création et après un an d'existence, le Grand Port Maritime de la Guyane a pu conforter son installation et se donner les moyens de développer son activité au service de la Guyane.

Une structure en ordre de marche....

Les transferts au Grand Port Maritime de la Guyane, des personnels et des actifs tant des services de l'Etat (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) que de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Guyane, ont été opérationnels dès le 1^{er} janvier 2013 et ont permis une continuité du service portuaire.

L'année 2013 a vu la mise en place définitive des instances de gouvernance :

- Le Conseil de Surveillance en mars,
- Le Directoire en avril,
- Le Conseil de Développement en octobre.

Parallèlement, les instances de représentation du personnel ont été installées :

- Les représentants du Personnel et le Comité d'entreprise sous forme d'une Délégation Unique de Personnel, incluant le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,
- Les représentants syndicaux,
- Les représentants élus des salariés au sein du Conseil de Surveillance.

La consolidation de l'organigramme est venue également compléter la structuration du GPM-Guyane pour aller dans le sens d'une plus grande efficacité, dans le respect des règles de fonctionnement d'un établissement public de l'Etat. Ainsi ont été créés le pôle des Affaires domaniales et du Développement économique et le Secrétariat général, alors que les pôles des Ressources humaines et Exploitation ont été renforcés par la création d'un poste d'adjoint. L'arrivée d'un nouvel agent comptable et de son adjointe ont permis de rétablir une situation qui était difficile en début d'année.

Le GPM-Guyane est ainsi armé pour assurer la gestion de son activité dans un cadre bien établi permettant le dialogue et la prise de décision en toute efficacité.

Des actions fortes engagées....

Le GPM-Guyane a pris le relais de l'Etat pour poursuivre les investissements lourds en cours : l'achèvement du quai pétrolier en avril, les travaux du quai 2, ainsi que les travaux de mainte-

nance des profondeurs du chenal d'accès, de la zone d'évitage et des quais.

Les emprunts contractés pour le financement de ces travaux par la CCIRG en tant que concessionnaire ont également été repris par le GPM Guyane.

Les démarches en vue d'étendre la maîtrise du foncier sur les parcelles attenantes au port ont été engagées tant avec l'Etat qu'avec le Conseil Général.

Les études relatives à la mise en œuvre d'un système de communication portuaire, à la modernisation de la manutention, tant au niveau des infrastructures, des équipements et de l'organisation, à la préparation des investissements pour leur inscription dans les futurs programmes opérationnels européens et les contrats de plan sont désormais lancées.

Les règlements portuaires ont été revus en relation avec les prérogatives nouvelles du GPM-Guyane.

Un programme d'actions lourd pour 2014....

Le travail est lancé mais 2014 sera encore une année riche en activités essentielles au confortement de notre jeune structure. La finalisation de notre projet stratégique nous donnera la feuille de route à suivre pour les prochaines années dans le souci d'un développement harmonieux de nos activités.

Nous devons également renforcer notre gestion du quotidien : améliorer notre système comptable et de gestion des ressources humaines (plan de formation, management de la sécurité...).

Notre communication avec l'ensemble des partenaires de la plate-forme portuaire doit également être améliorée. La mise en œuvre du logiciel de gestion des escales et des marchandises en 2014 y contribuera de manière notable. Nous devons également être l'assembleur des différentes initiatives portées par la communauté portuaire.

Tout ceci nécessitera la mobilisation de toutes et tous, à tous les niveaux et nous devons agir de manière solidaire pour faire face aux difficultés. L'avenir du GPM-Guyane est à construire et l'année 2014 sera encore une année essentielle dans sa croissance. Je sais, avec les membres du directoire, que je peux compter sur la volonté des personnels du GPM-Guyane, de nos conseils et de nos partenaires pour agir avec détermination pour le développement du port et contribuer ainsi à celui de la Guyane.



Situation géographique



Le GPM-Guyane

Les activités du GPM de la Guyane se développent sur deux sites portuaires stratégiques :



Le port de Dégrad des cannes, implanté dans la commune de Rémire-Montjoly est accessible par la route départementale RD23. Il s'étend sur une superficie de 23 hectares. Port de commerce principal de la Guyane, y transitent 95% des produits importés pour la consommation locale.



Le port de Pariacabo est situé à l'entrée de la Ville de Kourou le long du fleuve "le Kourou", à 62 km du chef-lieu Cayenne. Sa gestion est concédée au CNES-CSG. Ici sont traités le matériel dédié à la Base spatiale et les hydrocarbures destinés à la SARA.

Réforme portuaire

Le GPM-Guyane, un interlocuteur unique

Le Grand Port Maritime de la Guyane est un Établissement Public de l'Etat créé par le décret n°2012-1105 du 1er octobre 2012.

Sa création s'inscrit dans le cadre de la réforme nationale issue de la loi du 4 juillet 2008 qui transforme les ports autonomes ou concédés de France en Grands Ports Maritimes et modifie les missions de ces structures d'État.

Cette réforme a été étendue dans les Départements d'Outre-mer par la loi du 22 février 2012.



Les dates-clés

1^{er} janvier

- Mise en place du GPM-Guyane

25 mars

- Installation du Conseil de Surveillance, du Directoire et du Comité d'audit
 - Vote du budget 2013
- Consolidation de l'organigramme du GPM-Guyane

21 octobre

- Installation du Conseil de Développement
- Approbation des orientations du futur Plan stratégique
 - Approbation de la politique tarifaire, applicable en 2014

18 décembre

- Vote du budget 2014



Gouvernance

Des instances opérationnelles

Placée sous la tutelle du Commissaire du Gouvernement et du Contrôleur général économique et financier, la gouvernance du GPM-Guyane s'organise autour de trois principaux organes : Le Conseil de surveillance, le Directoire et le Conseil de développement.

Le Conseil de coordination interportuaire Antilles-Guyane, qui réunit les trois départements français d'Amérique (Guadeloupe, Guyane, Martinique), complète ce dispositif. Il a été créé par décret interministériel du 28 mars 2014.

Le Conseil de Surveillance

Les 17 membres ont été installés pour 5 ans, le 25 mars 2013 sous la présidence du Préfet, Monsieur Denis LABBE. Le Conseil de surveillance a élu sa Présidente, Madame Brigitte PETERSEN et son vice-président, Monsieur Serge BAFU. Il arrête les orientations stratégiques du GPM-Guyane et exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire.

Cette instance s'est réunie quatre fois : 25 mars ; 23 avril ; 10 octobre et 18 décembre. Elle a voté son règlement intérieur et adopté plusieurs délibérations importantes portant notamment sur les budgets 2013 et 2014, le règlement des marchés, le plan de financement du dragage des accès au port pour 2014 et 2015, les orientations stratégiques du GPM, ... (cf. en annexe liste des délibérations).

Les autorités de tutelle, Monsieur Patrick LABIA, Commissaire du Gouvernement et Monsieur François FAYOL, Contrôleur Général Economique et Financier, assistent de droit aux séances du Conseil de surveillance avec voix consultative.

Composition

4 représentants de l'Etat

- Denis LABBE - Préfet de Guyane, remplacé par Eric SPITZ
- Mathilde DAMON - Ministère de l'Economie et des Finances, remplacée par Anne BOLLIET
- Stéphane GATTO - Direction de la Mer (remplacement en cours)
- Denis GIROU - Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane (DEAL)

5 représentants des Collectivités Territoriales et de leurs groupements

- Jocelyn HO TIN NOE - 1er Vice-Président du Conseil Régional de la Guyane
- Claude PLENET - Conseil Général de la Guyane
- Serge BAFU - CACL (remplacement en cours)
- William LAZZAROTTO - Communauté de Communes des Savanes - (remplacement en cours)
- Myriam TOMBA - Mairie de Rémire-Montjoly

3 représentants du Personnel du GPM-Guyane

- Auriette CHANDELY
- Gina GRATIEN (remplacement en cours)
- Jocelyn MANGATALLÉ (remplacement en cours)

5 personnalités qualifiées.

- Jean-Luc DAVIDAS - CCIRG
- Ronald LEDRON - CCIRG
- Alex MADELEINE - CCIRG
- Jean-Yves HO YOU FAT - Chef d'entreprise
- Brigitte PETERSEN - Chef d'entreprise

Brigitte PETERSEN, Présidente
Serge BAFU, Vice-président



Gouvernance

Le Directoire, organe exécutif du GPM-Guyane

Le Directoire est composé de 3 membres, nommés pour 5 ans, qui assurent la direction collégiale du GPM-Guyane. Son président a été nommé par décret, après avis conforme du Conseil de surveillance. Ses deux autres membres ont été nommés par cette même instance, sur proposition du Président du Directoire.

Ils assistent, tous les trois, au Conseil de surveillance avec voix consultative et participent, de plein droit, au Conseil de développement.

Composition

- Philippe LEMOINE, Président du Directoire - Directeur Général
- Rémy-Louis BUDOC, Membre du Directoire - Directeur de la Prospective et du Développement
- Patrick TOULEMONT, Membre du Directoire - Directeur des Infrastructures et de l'Exploitation



De gauche à droite : Rémy-Louis BUDOC, Philippe LEMOINE, Patrick LABIA et Patrick TOULEMONT.

Les réunions du Directoire sont hebdomadaires. Les membres ont voté leur règlement intérieur le 22 mai 2013 et ont pris de nombreuses décisions portant sur le fonctionnement de l'établissement portuaire au nombre desquelles l'établissement des budgets 2013 et 2014, l'adoption du règlement particulier de police portuaire, l'élaboration de la politique tarifaire, l'actualisation des Autorisations d'occupation temporaire du domaine foncier portuaire, la définition des orientations stratégiques, l'évolution de l'organigramme,...



Gouvernance

Le Conseil de Développement

C'est une instance consultative et force de proposition sur les problématiques de développement de l'Établissement portuaire. Elle est obligatoirement consultée sur la politique tarifaire et le projet stratégique et sur son rapport annuel d'exécution.

Lors de sa réunion du 21 octobre 2013, le Conseil de développement a voté son règlement intérieur, a émis un avis favorable sur la politique tarifaire et a pris acte des orientations du Plan stratégique du GPM-Guyane.

Les autorités de tutelle, la présidente du conseil de surveillance, le préfet et les membres du directoire assistent de plein droit au Conseil de développement.



Philippe MARRE
Président du Conseil de Développement

Composition

Collège des représentants de la place portuaire :

- Christian AGNES - Directeur de Ciments Guyanais
- Jean CLAVEAU - Représentant de la SARA (remplacement en cours)
- Jean-Louis PASCAL - Directeur de GLMP (remplacement en cours)
- Jean-Pierre POUVAIT - Représentant de Titan Shipping - SOGUEDEM
- Philippe RECH - Directeur de la SOMARIG
- Eric SAGNE - Président du Syndicat des Pilotes Maritimes de Guyane

Collège des représentants des personnels des entreprises exerçant sur le port :

- Daniel CLET - Représentant CDTG-CFDT Entreprise de Manutention Portuaire
- Claude DOMPUT - Représentant UTG Entreprise travaillant sur le port - SOMARIG

Collège des représentants des Collectivités Territoriales ou de leurs groupements :

- Alex WEIMERT - CACL (remplacement en cours)
- Christian PORTHOS - Conseil Général
- Gabin-Joby LIENAFI - Conseil Régional
- Patricia LUCAS - Mairie de Kourou (remplacement en cours)
- Jean-Pierre LASSALARIE - Mairie de Rémire-Montjoly remplacé par Jean-Claude BLANCANEUX
- Robert PUTCHA - Communauté de Communes des Savanes (remplacement en cours)

Collège des personnalités qualifiées :

- Etienne BORDES - Directeur du CEMAG
- Catherine CORLET - Conservatoire du Littoral
- Bernard GUILLAUMANT - AFOC
- Katia PENAULT - UGTR - Directrice de la société STP-MANUTENTION
- Philippe MARRE - Directeur de GEODIS Wilson - Représentant UMEP
- Pierre ZAMMIT - Chargé de mission Guyane - CSG - CNES

Rythmes et activités

Le trafic portuaire : volume des hydrocarbures en hausse

Tonnages nets manutentionnés

	Lignes Europe	Lignes Caraïbes	Hydrocarbures	Vracs	CNES	Véhicules	Spécifique	Totaux
2013	220 850	82 181	241 574	88 443	7 894	10 236	2 783	653 961
2012	226 217	83 985	231 410	92 083	7 683	10 431	4 473	656 282
2011	217 501	74 912	241 230	84 940	6 694	10 356	7 317	642 950
Différence 2013-2012	- 5 367	- 1 804	10 164	- 3 640	211	- 195	- 1 690	- 2 321
Variation	- 2,4 %	- 2,1 %	4,4 %	- 4,0 %	2,7 %	- 1,9 %	- 37,8 %	- 0,35 %

Le GPM-Guyane a connu, en 2013, un trafic global étale de 654 000 tonnes, avec néanmoins une légère baisse de 0,35% par rapport à 2012. Cependant, le trafic d'hydrocarbures augmente de 4,4 % et celui du matériel spatial de 2,7 % durant la même période de référence.



Le nombre d'escales de navires est de 260 (274 en 2012).

Déchargement d'un porte-conteneurs par les dockers du GEMAG



Le fret conteneurisé en recul de 3,13% par rapport à 2012 impacte le nombre d'EVP (équivalent vingt pieds). Celui-ci passe de 31 002 unités en 2012 à 30 704 unités en 2013.



Le matériel spatial en hausse de 2,7 % en 2013.

Trafic (en millions de tonnes)

	2011	2012	2013
Tonnage global	0,641	0,656	0,654
dont vracs solides	0,085	0,092	0,088
dont vracs liquides	0,237	0,231	0,242
dont marchandises diverses	0,319	0,333	0,320
Nbre de conteneurs en EVP (équivalent 20')	31 117	31 002	30 704



Rythmes et activités

Les relations commerciales : être au plus près des opérateurs

Le GPM-Guyane a entamé la mise à jour des conventions d'occupation des terrains et des locaux de la plateforme portuaire signées, avant la réforme, entre des opérateurs privés (manutentionnaires, exploitants de quais spécialisés...), la CCIG (ancien concessionnaire) et l'État. Il a organisé des rencontres commerciales avec les clients portuaires.



Déchargement de matériel spatial.

Le Directoire a élaboré une nouvelle politique tarifaire sur la base de l'évolution de l'inflation Guyane et de l'indice ILAT (Indice loyers des activités tertiaires). Cette stratégie a reçu un avis favorable en Conseil de développement.

En outre, le GPM-Guyane a engagé la mise en place d'un Observatoire portuaire portant sur les trafics et statistiques, les actes réglementaires, les publications, les études...



Quai minéralier exploité par Les Ciments Guyanais.



Navettes des pilotes maritimes.

Rythmes et activités

Les travaux et investissements : moderniser les infrastructures

Le GPM-Guyane a poursuivi les travaux d'investissement initiés, avant la réforme portuaire, par la CCIRG et l'Etat.

Quai Pétrolier

Le quai, en travaux depuis juillet 2012, a été entièrement reconstruit et livré en avril 2013. Le principal défi de ce chantier a consisté à maintenir le quai sous exploitation (seule voie d'entrée des produits à base d'hydrocarbures).

Il a été adapté pour permettre l'accueil de navires de taille réduite (supply pour l'exploitation off-shore par exemple).

Cette opération, d'un coût de 4,5 M€ a été financée par le FEDER (1,9 M€), le GPM-Guyane (1,6 M€) et l'Etat (0,95 M€)



Avril 2013 : livraison du quai pétrolier



Quai n°2 en travaux

Quai n°2

Ce quai est en chantier depuis février 2012. Il s'agit d'une reconstruction complète basée sur la mise en place d'un rideau mixte pieux-palplanches en avant de l'ancien quai. Ces travaux sont complétés par l'assainissement des quais 1 et 2. La fin du chantier est programmée pour le mois de juillet 2014.

Cette opération, d'un coût de 31 M€ est financée par le FEDER (15,5 M€) et l'Etat (5 M€).

Des travaux d'urgence de confortements des terre-pleins du terminal conteneurs ont dû être entrepris (réfection de dalles et de caniveaux).



Parmi les autres travaux relatifs à la modernisation, on peut citer :

- la création d'une zone logistique pétrolière de 5000 m²
- les travaux de mise en sécurité et de réfection de la Marina

Enfin, le GPM-Guyane a lancé de nouvelles études :

- Etude sur la réorganisation et l'extension des terre-pleins
- Marché de maîtrise d'œuvre relative au déroctage quai n°1.



Rythmes et activités

L'exploitation : moderniser la gestion portuaire

Pour améliorer son offre de services, le GPM-Guyane a engagé plusieurs travaux d'entretien, mises à jour de procédures et de contrats de maintenance.



La drague «Le Mahury» en activité

Des études d'amélioration des services aux opérateurs ont été lancées :

- Etude de modernisation de la manutention portuaire
- Etude relative à l'implantation d'un système de communication portuaire
- Etude portant sur l'ouverture d'une deuxième porte logistique d'accès aux quais.

Le maintien des conditions d'accès au port demeure une charge très importante, avec un coût annuel de près de 6 M€, financé à 50 % par le FEDER, 27 % par le GPM-Guyane et 23 % par l'Etat.

- Refonte du Règlement Local pour le traitement des déchets
- Acquisition de matériel pour l'organisation du ramassage des déchets



Zone de plaisance



Rythmes et activités

La sûreté et la sécurité au cœur des préoccupations du GPM-Guyane

L'autorité portuaire s'est investie dans l'amélioration des conditions de sécurité et de sûreté sur la plateforme portuaire et sur son domaine maritime, à l'intérieur des limites administratives terrestres et maritimes.



Acquisition de deux nouvelles barrières d'entrée

- Travaux de réalisation d'un système de vidéoprotection
- Refonte du Règlement Particulier de Police
- Mises à jour des titres de circulation permanents sur le port
- Refonte des formulaires d'accès temporaires au port
- Elaboration du Plan de Sûreté Portuaire et des Plans de Sûreté des Installations Portuaires
- Lancement de l'Étude de dangers relative aux matières dangereuses en vue de la mise en place d'un nouveau Règlement
- Action de sensibilisation obligatoire du Personnel à la sûreté portuaire
- Formation obligatoire des Personnels ayant des responsabilités et des tâches liées à la sûreté.



Dragues



Navire d'hydrocarbures amarré au quai pétrolier



Rythmes et activités

La stratégie d'aménagement et de développement

L'autorité portuaire entend répondre aux enjeux de positionnement, de développement et de performance de sa plateforme.

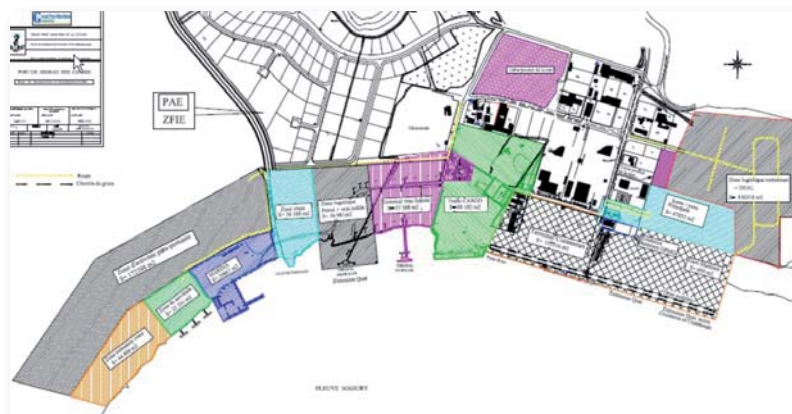


Zonage prospectif (GPM 2013)

Elle a ainsi amorcé en 2013 :

- La délimitation d'une base logistique pétrolière
- Une procédure de maîtrise foncière en s'accompagnant d'un cabinet conseil pour obtenir les cessions du foncier avoisinant afin de tripler le périmètre administratif actuel.
- Un cadrage prospectif du projet stratégique, permettant de spatialiser les différentes zones d'activités portuaires et para portuaires du GPM-Guyane.

En fin d'année, des appels d'offres pour les 4 volets d'études du projet stratégique ont été lancés pour une réalisation en 2014.



Maîtrise foncière (GPM 2013)

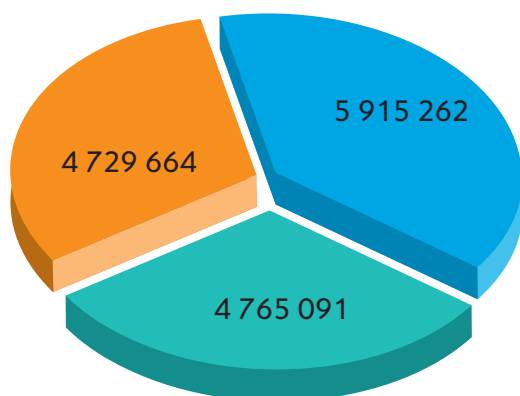
Bilan financier

L'activité 2013 du GPM-Guyane a permis de retracer des recettes à hauteur de 15,622 M€, dont 10,8 M€ de chiffre d'affaire. Cette activité a financé des investissements d'un montant de 10,6 M€.

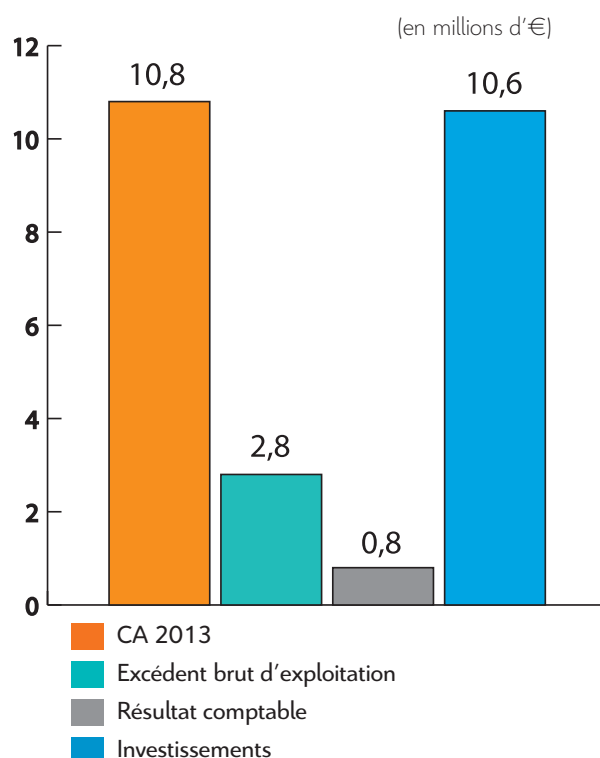
Les Chiffres-clés

- Budget réalisé 2013 : 15 623 K€
- Montant des investissements réalisés : 10 646 K€
- Nb de marchés attribués : 09
- Montant total des marchés attribués : 852 K€

Répartition des recettes 2013 (en €)



- Droits de port
- Redevances domaniales
- Subventions



Le Comité d'Audit

C'est une instance consultative qui assiste le Conseil de Surveillance dans toutes les problématiques financières et comptables. Il est composé de 3 membres, élus parmi ceux du C.S. pour un mandat de 5 ans.

Composition

- Alex MADELEINE, Président
- Nathalie DAMON, remplacée par Anne BOLLIET
- Auriette CHANDELY et Denis LAVISSE (en cours de remplacement).

Le Comité d'Audit s'est réuni 4 fois en 2013 (23 avril/3 mai/24 septembre/17 décembre) pour aborder les points financiers, notamment l'élaboration du bilan d'ouverture du GPM-Guyane.



François FAYOL - Contrôleur Général économique et financier
Anne BOLLIET - Représentante du Ministère de l'Economie et des Finances
Alex MADELEINE - Président du Comité d'Audit

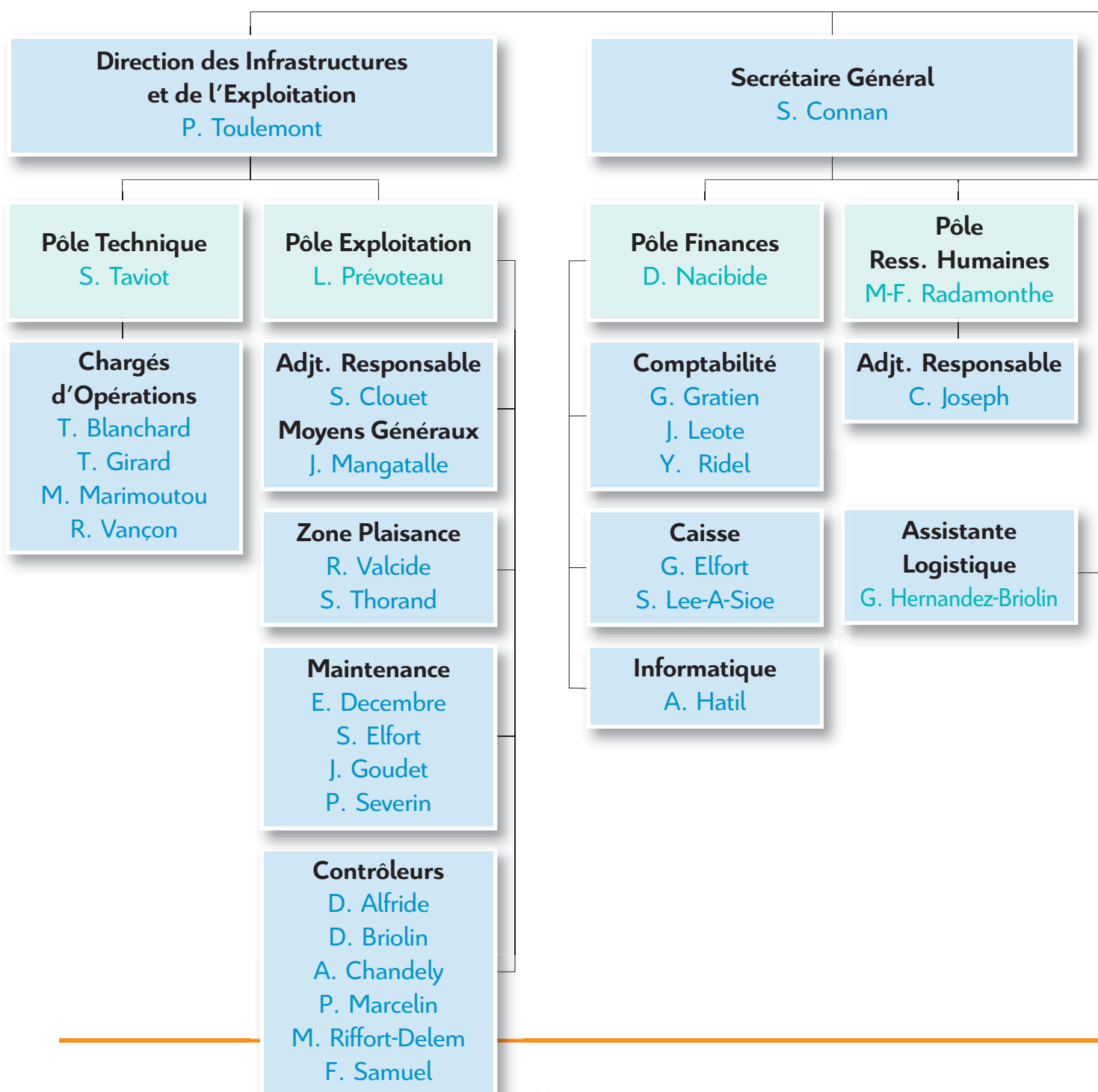


Ressources humaines

Organigramme

La création du GPM-Guyane a conduit à la mise en place d'une nouvelle organisation des services, regroupant des personnels en provenance de l'Etat (DEAL et Capitainerie) ainsi que de la CCI de Région Guyane.

De nouvelles embauches ont permis de compléter les effectifs. Au 31 décembre 2013, le GPM-Guyane emploie 49 salariés relevant de la Convention Collective Nationale Unifiée (CCNU) de la branche portuaire.



DIRECTOIRE
Directeur Général
P. Lemoine
Membres du Directoire
R-L. Budoc P. Toulemont

Commissaire du Gouvernement
Conseil de Surveillance
Contrôleur Général
économique et financier

Agents comptables
C. Guesdon S. Dieste

Pôle Secrétariat
S. Baudin N. Hoang Van Cu
Coursier
M. Joseph
Standard
V. Pierquet-Casse

Direction Prospective et Développement
R-L. Budoc

**Pôle Com-Relations
institutionnelles et Cial**
D. Thégat

**Pôle Aff. Domaniales
et Dvpt Economique**
V. Bonneton

Capitainerie
J. Mosca

**Attachée Marketing
et Développement**
S. Bouchenafa

**Attachée Marketing
et Développement**
S. Caroupanapouille

Adj. Commandant
D. Lavisse
**Officiers
d'intervention**
M. François
A. Pierquet
Auxiliaires de Port
F. Florentin
E. Sophie



Ressources humaines

Le dialogue social

2013 est l'année de mise en place des instances représentatives et paritaires de l'Établissement portuaire.

- 27 juin : Représentation des salariés au Conseil de surveillance
- 9 juillet : Election des salariés à la Délégation Unique du Personnel (délégués du personnel et membres du CE)
- 20 novembre : Installation du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions du travail (CHSCT)

Par ailleurs, le GPM de la Guyane a bénéficié, sur la base d'une convention d'assistance signé le 22 mars 2013, de l'expertise du GPM de Rouen, partenaire historique de trafics maritimes au départ de cette ville.

Ce partenariat a permis de mobiliser les cadres de Rouen, en particulier sa Direction des ressources humaines, en vue d'apporter un appui au GPM-Guyane dans les domaines de la gestion du personnel, de la finance, de la comptabilité, des questions juridiques et sociales ainsi que de la formation.



Raynald LEVILLAIN, Secrétaire général,
Anne-Laure TEITGEN, Responsable des RH,
Dominique BRACQ, Directeur RH au GPM de Rouen et
Marie-France RADAMONTHE, Responsable du Pôle RH au GPM-Guyane.

Les formations

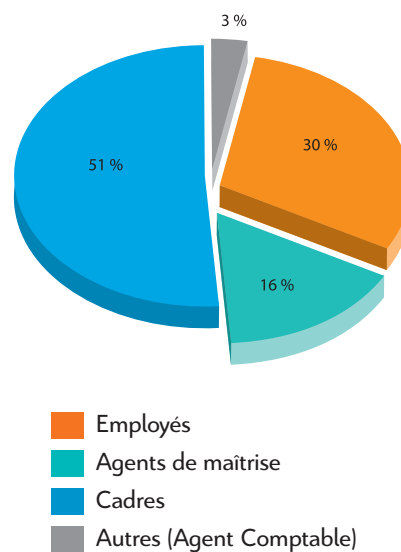
L'effort à la formation du GPM-Guyane a représenté en 2013, 3.84% de la masse salariale brute.

- Nb de formations réalisées : 20 (logiciels de paie, RH, comptabilité, sûreté sécurité, Elus CE, Elus CHSCT, ...)
- Nb total de jours de formation : 51
- Nb total d'heures de formation : 338
- Coût total des formations : 117 706,02 €



Entrée principale du GPM-Guyane

Personnels ayant bénéficié d'une formation



Evénements

La Commission des ports d'Outre-mer

L'année 2013 a été ponctuée de rencontres importantes, tant sur le plan externe qu'intérieur. Le GPM-Guyane a notamment accueilli, du 16 au 18 octobre, la première réunion de la Commission des Ports d'Outre-mer, dans leur nouvelle configuration suite à la réforme.

Cette rencontre institutionnelle s'est déroulée sous l'égide de l'Union des Ports de France. La Commission a adopté sa charte, a nommé son Président, Alain Gaudin (Président du CS de La Réunion) et sa Vice-présidente, Brigitte Petersen (Présidente du CS de la Guyane).

Les ports de Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie et Polynésie ont présenté leurs actualités, leurs orientations stratégiques et leurs expériences. Avec l'UPF, les participants ont échangé sur la politique portuaire européenne et sur la représentation outre-mer au sein des instances nationales telles que le CA de l'UPF.

La visite des installations portuaires de Dégrad des Cannes, de Pariacabo ainsi que du Centre Spatial Guyanais ont permis à la délégation d'avoir une meilleure connaissance des enjeux économiques de la Guyane.



Les autres rencontres institutionnelles

- 14 novembre : Rencontre institutionnelle entre le GPM-Guyane et le Port de Saint-Laurent.
- Rencontres avec le GEMAG : engagement d'une démarche partenariale avec la future Ecole de Formation Portuaire
- 16 mai : Exercice international de lutte anti-pollution contre le déversement des hydrocarbures organisé au port de Dégrad des Cannes par la Clean Caribbean Association (basée aux Etats-unis), en partenariat avec Shell, la Région Guyane et le GPM-Guyane. Cette opération, dénommée MOBEX s'est inscrite dans le cadre du programme de recherche pétrolière off shore.

Les réunions du personnel

Elles se sont déroulées les 25 janvier et 18 septembre, sous la direction de Philippe LEMOINE, Directeur général du GPM-Guyane. Ces rencontres ont été l'occasion de réunir, pour la première fois, l'ensemble des équipes. Par ailleurs, le Directoire a communiqué sur les objectifs en termes d'organisation du travail au sein du GPM ainsi que sur le programme d'actions à mener durant la mandature de 5 ans.



Viviane PIERQUET-CASSE
Accueil-standard



Eric SAGNE,
Président du Syndicat des Pilotes Maritimes,
avec les élèves d'une école primaire

Les visites portuaires

Le GPM-Guyane organise, sur le port de Dégrad des Cannes, des visites scolaires, commerciales et VIP. Il a ainsi accueilli les collégiens de La Canopée (Matoury), de Gran Man Difou (Maripasoula) ainsi que les primaires de Michelle Ponet (Macouria) et Jules Minidoque (Rémy-Montjoly). Le GPM-Guyane a bénéficié du partenariat des opérateurs portuaires tels que le Gemag, les pilotes maritimes qui ont eu à cœur d'expliquer leurs métiers respectifs.

Une délégation de la commission européenne et du département Europe de la Préfecture a également visité les installations et en particulier celles ayant bénéficié des fonds européens.



Communication

La communication institutionnelle et commerciale du GPM-Guyane vise à positionner celui-ci dans le paysage économique tant sur le plan local qu'au niveau du plateau des Guyanes et de la Caraïbe.

Le logo

Il capitalise sur les couleurs fondamentales de notre région :

- Le vert pour la forêt
- L'orange pour la terre.

La 3^e couleur, le bleu, symbolise le monde maritime.

Dans sa forme, la présence d'un navire stylisé évoque un effet de mouvement, associé à une solide assise représentée par le trait horizontal orange.

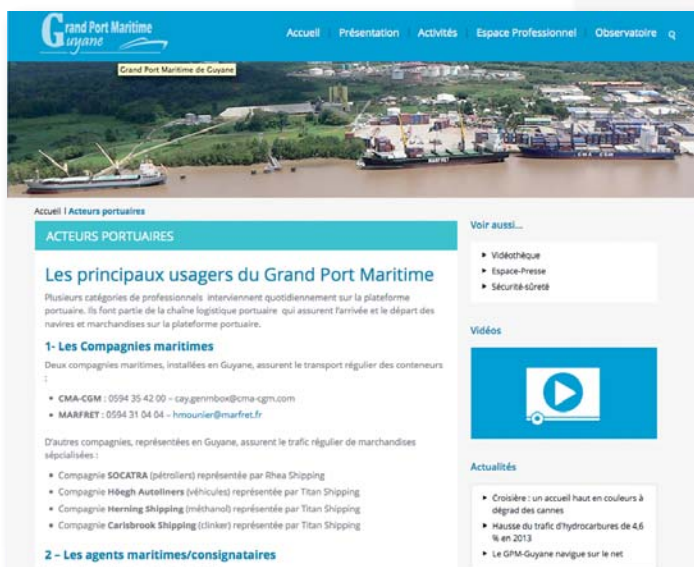
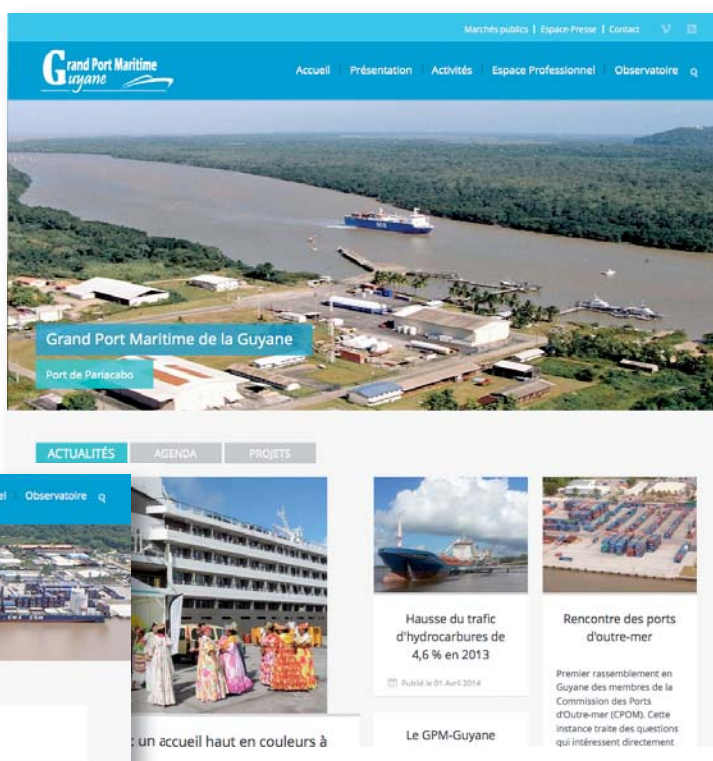
La déclinaison du logo en blanc sur fond bleu crée une autre dynamique, permettant d'adapter son utilisation à tous supports.



Le site internet

www.portdeguyane.fr

Véritable outil d'information portuaire, le site internet présente, dans un design épuré et moderne, le nouveau statut du GPM-Guyane, sa gouvernance, ses principales missions ainsi que l'ensemble des opérateurs qui interviennent dans la chaîne logistique portuaire. L'activité y est retracée en termes de statistiques portuaires et d'actes réglementaires.



Communication

Le film vidéo

En 3 minutes, quelques instants pour découvrir, le GPM-Guyane en images, ses infrastructures et son activité au port de commerce à Rémire-Montjoly et au port de Pariacabo, à Kourou. Le film vidéo est en ligne sur le site internet www.portdeguyane.fr.



Les publications

Grand Port Maritime Guyane

Le Grand Port Maritime, un enjeu de compétitivité pour la Guyane

- La nouvelle gouvernance portuaire
- Les services portuaires réunis
- La poursuite des travaux portuaires
- Les enjeux stratégiques

- l'évolution du trafic portuaire
- Les usagers de la plateforme portuaire
- La maintenance portuaire

27 mai 2013

La nouvelle gouvernance portuaire

Brigitte Petersen est la première Présidente élue du Conseil de Surveillance installé le 23 mars dernier. Chef d'entreprise issu du monde économique de Guyane, elle a, à ses côtés, un vice-président, Serge BAFALU, représentant la sphère politique, pour faire fonctionner cette instance qui a un rôle stratégique et de contrôle de la gestion du Directeur. Sa priorité : rendre plus performant le plateau portuaire en développant sa fiabilité, la sécurité et la qualité de ses services.

Philippe Lemoine, est Président du Directeur, Directeur général des services portuaires du GPMG. Siègent à ses côtés, Remy-Louis Budoc, Directeur de la prospective et du développement et Patrick Jouinon, Directeur des infrastructures et de l'exploitation. Le Directeur a en charge la gestion du port. Sa priorité : mettre à niveau les installations portuaires, accueillir de nouvelles activités industrielles et logistiques, acquiescer du foncier supplémentaire.

Les services portuaires réunis

La capitainerie

Le GPMG a révisé, et est en phase de validation, l'Accord avec les Armateurs des Indes-Guyanes.

Depuis le 16 mai dernier, par la Charte Guyane, Association (CCA), en partenariat avec la société SIES, FEAT et la Région Guyane, l'entreprise MAREX a mobilisé les personnels du Grand Port Maritime, afin de contribuer à la préparation technique et à l'accueil des invités.

Cette coopération avec la CCA s'inscrit dans la stratégie du Grand Port Maritime de la Guyane de proposer aux capitaines pêcheurs un tour du Plateau des Guyanes, une base logistique préalable. A cet effet, le GPMG, entend s'engager dans une démarche de coopération portuaire adéquate aux engagements du secteur pêcheur et de développement des formations, «sélection des personnels» de la plateforme portuaire.

Annexes

Délibérations du Conseil de Surveillance

18 déc 13	délibération n°1 délibération n°2 délibération n°3 délibération n°4 délibération n°5 délibération n°6 délibération n°7 délibération n°8	Adoption du procès-verbal de la séance du 10 oct 2013 Adoption du budget rectificatif de l'exercice 2013 Approbation de la politique tarifaire pour l'exercice 2014 Approbation du budget 2014 Autorisation du Président du Directoire à signer le bon de commande relatif au marché de dragage pour l'exercice de 2014 Avis favorable sur la participation du GPM-Guyane au capital de l'école de formation portuaire Adoption du calendrier des Conseils de Surveillance pour 2014 Avis favorable sur la date des Elections des représentants du personnel au Conseil de Surveillance fixées au 10 avril 2014
10 oct 13	délibération n°1 délibération n°2 délibération n°3 délibération n°4 délibération n°5 délibération n°6 délibération n°7	Adoption du procès verbal de la séance du 23 avril 2013 Avis favorable à la nomination de M. GUESDON en qualité d'agent comptable du GPM-Guyane Approbation de la désignation de Mme Anne Bolliet et Mr Denis Lavisse comme nouveaux membres du comité d'audit Approbation du budget rectificatif 2013 du GPM-Guyane Approbation du plan de financement du dragage des accès au port pour les années 2014 et 2015 Avis favorable au principe d'une participation du GPM-Guyane à l'école de formation portuaire Avis favorable au choix de KPMG, commissaire aux comptes pour les exercices 2013 à 2018
23 avr 13	délibération n°1 délibération n°2 délibération n°3 délibération n°4 délibération n°5 délibération n°6 délibération n°7 délibération n°8 délibération n°9 délibération n°10	Adoption du procès verbal de la séance du 25 mars 2013 Approbation du Règlement des marchés du GPM-Guyane Autorisation donnée au président du Directoire de lancer la procédure de consultation pour le choix des commissaires aux comptes Avis favorable à la répartition des missions entre les membres du Directoire Approbation de la note d'orientation stratégique Approbation de la signature par le président du Directoire de deux avenants relatifs à la reconstruction du quai n°2 Approbation de la signature du bon de commande relatif au marché de dragage Avis favorable sur la date du 27 juin 2013 pour les élections des représentants du personnel au Conseil de surveillance Avis favorable à la création d'un poste de secrétaire général Avis favorable à la création d'un poste de chargé du domaine et du développement économique
25 mars 13	délibération n°1 délibération n°2 délibération n°3 délibération n°4 délibération n°5-1 délibération n°5-2 délibération n°6-1 délibération n°6-2 délibération n°6-3 délibération n°7 délibération n°8 délibération n°9	Election de Mme Brigitte Petersen à la fonction de Présidente du Conseil de Surveillance Election de M. Serge Bafau à la fonction de Vice-Président du Conseil de Surveillance Avis favorable sur la désignation de M. Philippe LEMOINE en qualité de Président du Directoire du GPM-Guyane Avis favorable à la nomination de Mme Bories en qualité d'agent comptable du GPM-Guyane Avis favorable à la nomination de M. Remy-Louis Budoc comme membre du directoire du GPM-Guyane Avis favorable à la nomination de M. Patrick Toulemont comme membre du directoire du GPM-Guyane Approbation du règlement intérieur du Conseil de Surveillance Désignation des membres du comité d'audit Désignation des membres de la commission d'appel d'offres Avis favorable au choix de KPMG, commissaire aux comptes pour les exercices 2013-2018 Approbation du budget 2013 Avis favorable sur la date du 28 mai 2013 pour les élections des représentants du personnel au Conseil de surveillance

Délibérations du Conseil de Développement

21 oct 13	délibération n°1	Election de M. Philippe Marre à la fonction de Président du Conseil de Développement
21 oct 13	délibération n°2	Election de Mme Katia PENULT à la fonction de Vice-Présidente du Conseil de Développement
21 oct 13	délibération n°3	Approbation du règlement intérieur du Conseil de Développement
21 oct 13	délibération n°4	Acte pris sur les Orientations du Plan Stratégique du GPM-Guyane
21 oct 13	délibération n°5	Avis favorable du 1 ^{er} Collège sur la politique tarifaire du GPM-Guyane
21 oct 13	délibération n°6	Avis favorable sur la politique tarifaire du GPM-Guyane

Annexes

Liste des marchés attribués en 2013

Intitulé du marché	Procédure	Date de la commission consultative des marchés	Nom de l'attributaire	Montant du marché en euros H.T.
Bilan d'ouverture du GPM-Guyane	MAPA	27.08.13	CHENAT Conseil-JSA Consulting 75000 Paris	29 600,00
Maitrise d'oeuvre partielle pour l'acquisition et la mise en oeuvre d'une application de gestion des activités portuaires	MAPA	19.09.13	PYRIS CONSEIL 13760 Saint-Cannat	35 000,00
Mandat de commissaires aux comptes pour la période 2013-2018	Appel d'offres	25.09.13	KPMG 97300 Cayenne	89 100,00
Fourniture et pose de prises frigorifiques supplémentaires sur le port de Degrad des Cannes	MAPA	02.10.13	CLEMESSY 97300 Cayenne	40 710,00
Mise en place d'un pieu métallique et d'une plateforme dans le fleuve Mahury "Tour D20"	MAPA	02.10.13	CARAIB MOTER 97232 Le Lamentin	293 943,00
Etude de la modernisation de la manutention au Grand port maritime de la Guyane	MAPA	16.10.13	KARO - 59140 Dunkerque SOFID - 34000 Montpellier BEAUVILLARD-BOUTEILLER 13006 Marseille	63 000,00
Maitrise d'oeuvre partielle pour la réorganisation et l'extension des terre-pleins du port de Degrad des Cannes	Appel d'offres	07.11.13	SAFEGE 97300 Cayenne	159 637,70
Vérification de l'ensemble des installations électriques du GPM-Guyane sur le port de Degrad des Cannes	MAPA	07.11.13	BUREAU VERITAS 97310 Kourou	18 240,00
Conception et mise en oeuvre d'une application de gestion des activités portuaires du GPM-Guyane	MAPA	04.12.13	GPM Bordeaux 33000 Bordeaux	122 600,00



www.portdeguyane.fr

Zone de Dégrad des Cannes - 97354 Rémire-Monjoly
Standard : 05 94 29 96 60 - Télécopie : 05 94 29 96 63
Courriel : gpm@portdeguyane.fr